

**ASSOCIATION CANADIENNE DE JUSTICE PÉNALE
ET AFFILIÉE PROVINCIALE (le cas échéant)**

DEMANDE OU RENOUELEMENT D'ADHÉSION

JE DÉSIRE ADHÉRER OU RENOUELER À LA CATÉGORIE DE MEMBRE SUIVANTE :

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Catégorie A électronique seulement \$60 | <input type="checkbox"/> Catégorie B électronique seulement \$145 | <input type="checkbox"/> Étudiant \$25 (* voir note ci-dessous) |
| <input type="checkbox"/> Catégorie A \$75 | <input type="checkbox"/> Catégorie B \$175 | <input type="checkbox"/> Bienfaiteur \$200 |
| | | <input type="checkbox"/> Corporation \$500 |

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (Lettres moulées, s.v.p.)

M. Mme

Nom: _____

Adresse: _____

(Rue)

(App.)

(Ville)

(Province)

(Code postal)

Téléphone (Résidence/bureau)

Télécopieur

Courriel

Je désire recevoir ma documentation en

FRANÇAIS

ANGLAIS

J'autorise l'ACJP à me faire parvenir le bulletin électronique bimensuel

OUI

NON

Profession/Occupation: _____

Employeur: _____

*Note : Nom d'établissement d'enseignement et numéro d'étudiant: _____

Champs d'intérêt ou domaine de compétence: _____

Seriez-vous intéressé(e) à écrire un article se rapportant à votre domaine de compétence ? OUI NON

Seriez-vous intéressé(e) à devenir membre de le Comité d'examen des politiques ? Oui _ Non _

PAIEMENT

Vous pouvez payer par chèque ou mandat à l'ordre de l'ACJP et le poster à:

ASSOCIATION CANADIENNE DE JUSTICE PÉNALE
320, avenue Parkdale, pièce 101, Ottawa, Ontario, Canada K1Y 4X9

Ou par PayPal en utilisant l'adresse ccja-acjp@rogers.com sur le page « Envoyer l'argent » sur le site PayPal.

Je désire recevoir un reçu de don aux fins de l'impôt sur le revenu *

* Un reçu ne peut être émis qu'à un membre qui paye personnellement sa propre cotisation

ACJP - CATÉGORIES DE MEMBRES ET AVANTAGES

CATÉGORIES A et B

Un membre individuel peut adhérer à la catégorie A ou à la catégorie B.

Un membre de la Catégorie B reçoit la Revue canadienne de criminologie et de justice pénale en plus des avantages de la Catégorie A présentés dans le tableau ci-dessus.

Les **Agences** peuvent adhérer à la catégorie B ou à la catégorie Bienfaiteur.

Un membre peut soumettre des sujets pour étude ou action et peut faire connaître ses opinions sur des questions de politiques lorsque les membres sont consultés. Les obligations des membres sont d'encourager activement le but fondamental de l'Association et de payer la cotisation exigée pour l'adhésion. Les obligations de l'Association à l'égard des membres sont de lui fournir copie des énoncés de politiques et du Rapport annuel de l'Association, ainsi que de l'informer des activités courantes.

CATÉGORIE « ÉTUDIANT »

Pour bénéficier de l'escompte alloué dans cette catégorie, un étudiant doit préciser le nom de l'établissement d'enseignement qu'il ou elle fréquente et fournir son numéro d'étudiant.

Les membres étudiants peuvent proposer des sujets d'étude ou d'action et s'exprimer sur les questions de politiques lorsque

consultés par l'ACJP. Ils peuvent soumettre des articles aux fins de publication dans Actualités-Justice. Ils ont le devoir de promouvoir le but fondamental de l'Association et de payer leur cotisation.

Les obligations de l'Association à l'égard des membres étudiants sont de lui fournir copie des énoncés de politiques et du Rapport annuel de l'Association, ainsi que de l'informer des activités courantes.

CATÉGORIE « BIENFAITEUR »

Cette catégorie est ouverte aux personnes désireuses d'exprimer un appui supplémentaire à l'Association.

Les avantages offerts dans cette catégorie sont les mêmes que ceux de la catégorie B, sauf que les bienfaiteurs sont reconnus pour leur contribution particulière et peuvent l'être de temps à autres dans le cadre d'événements, tels que notre Congrès biennal ou autres événements du genre.

CATÉGORIE « CORPORATION »

Les corporations membres sont les corporations, associations et généralement toute autre entité légale, autre que les membres individuels ou de la catégorie Bienfaiteur.

Chaque corporation a le droit de désigner deux (2) délégués ayant chacun les mêmes droits et bénéfices qu'un membre individuel de la catégorie B.

BÉNÉFICES

CATÉGORIES ET COTISATIONS ANNUELLES	A \$60	A \$75	B \$145	B \$175	Étudiant \$25	Bienfaiteur \$200	Corporation \$500
Droit de vote aux Assemblées générales annuelles	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Admissibilité à siéger au Conseil d'administration	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Rapport annuel	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Adhésion à l'Affiliée (cas échéant)	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Participation aux consultations	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Bulletin électronique bimensuel	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Actualités-Justice électronique	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Actualités-Justice		✓		✓		✓	✓
Revue canadienne de criminologie et de justice pénale				✓		✓	✓
Escompte sur frais d'inscription aux congrès de l'ACJP		✓		✓		✓	✓

ASSOCIATION CANADIENNE DE JUSTICE PÉNALE

320, avenue Parkdale, #101

Ottawa (Ontario) Canada K1Y 4X9

Tél : (613) 725-3715 – Télé : (613) 725-3720

Courriel : ccja-acjp@rogers.com – Internet : www.ccja-acjp.ca

